

Un nouveau règlement eau approuvé par la Région



Sud Presse* - 22 nov. 2016
Page 10

* La Capitale Brabant Wallon, La Capitale

L'objectif de la commune d'Uccle est de restaurer son réseau hydrographique et de gérer l'eau autrement que par le passé. Elle a entrepris à cette fin depuis plusieurs années un ensemble d'actions. C'est pourquoi aussi elle a adopté à l'initiative de l'échevin de l'Urbanisme et de l'Environnement Marc Cools (MR), un règlement communal d'urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales et eaux usées qui vise autant à protéger la commune contre les inondations qu'à permettre à l'eau de retrouver sa place en ville, en améliorant le paysage et l'espace public, et en favorisant la biodiversité. « Ce règlement adopté par le conseil communal le 25 février 2016 est le plus complet et le plus ambitieux des règlements existants à Bruxelles », selon un communiqué de la commune. Il favorise chaque fois que possible l'infiltration des eaux de pluie. Il vient d'être approuvé par le gouvernement bruxellois et a été publié au Moniteur belge le 14 novembre 2016. Deux guides pratiques ont été élaborés pour permettre d'orienter les citoyens dans leur gestion des eaux usées et des eaux claires. Ils fournissent une série de recommandations et de conseils utiles. Ils sont consultables sur le site www.uccle.be à la rubrique environnement/eau.

Copyright © 2016 Sud Presse. Tous droits réservés